

Écrivains pour la jeunesse :

PORTRAIT-ROBOT ESPOIRS REVENDEICATIONS

par Michèle Kahn pour le texte
et Pef pour les dessins

Qui sont les écrivains pour les jeunes ? Ou plutôt qui sont les écrivains qui, volontairement ou non, écrivent pour ce secteur de l'édition classé sous l'étiquette générale : littérature pour l'enfance et la jeunesse ?

Telle est la question que j'ai été amenée à poser, à la demande du CRILJ (Centre de recherche et d'information sur la littérature de jeunesse) à l'occasion des Journées Mondiales de l'Ecrivain à Nice, et à laquelle j'ai pu tenter de répondre grâce à l'appui de la Société des Gens de Lettres.*

161 questionnaires ont été adressés à des écrivains. A partir de 84 réponses — observez au passage le pourcentage remarquable de réponses : plus de 50% — il s'est dégagé un curieux portrait de l'écrivain pour les jeunes.

Portrait-robot

Imaginez un monsieur de 50 ans.

Voici une quinzaine d'années non seulement qu'il écrit, mais qu'il est publié. Il avait en effet 35 ans à la parution de son premier livre, dans une collection destinée aux jeunes.

Marié, il a deux enfants.

Né en province, il y est resté.

Son père est fonctionnaire.

Lui-même, à la suite d'études supérieures, travaille au service de l'Education Nationale. Tout son temps libre, il le passe à écrire, écrire, écrire, et parfois il rêve de ne plus faire que cela. Mais ses livres, bien que nombreux, ne lui rapportent que de 3 000 à 10 000 F

* Un compte rendu détaillé de l'enquête est paru dans la *Revue des lettres et de l'audiovisuel*, publiée par la Société des gens de lettres (Hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris), mars 1983, ainsi que dans CRILJ Information.

par an. Aussi attend-il la retraite pour satisfaire son rêve.

Pour ma part, en tant qu'écrivain, j'ai beaucoup de peine à me reconnaître dans le miroir que je me suis tendu, mais il est vrai que le portrait-robot permet rarement de trouver l'assassin. Toutefois ce portrait correspond à une vérité indéniable, bien que partielle, dans la mesure où il a été obtenu par la juxtaposition des dominantes révélées par l'enquête. Il en est de ce portrait-robot comme de l'annonce d'une agence immobilière. Il faut lire entre les lignes, savoir par exemple que, là où on lit : 6^e ét. vue imprenable, il faut comprendre : ancienne chambre de bonne sans ascenseur donnant sur un cimetière.

Mais faisons un bref rappel de ce que sont les droits d'auteur : ils sont, en fait, le salaire de l'auteur pour son travail ; un salaire aléatoire et irrégulier, car lié à la vente des livres un par un et reversé globalement à l'écrivain par l'éditeur, dans un délai pouvant atteindre dix-huit mois.

Combien rapporte donc à l'écrivain la vente de l'un de ses ouvrages ou, pour s'exprimer en termes concrets, que vais-je toucher lorsque Mme Martin aura offert l'un de mes livres à sa nièce Amélie ?

Réponse : le plus souvent, pas même de quoi acheter un timbre-poste. L'auteur est en effet le méconnu économique de la création, et tout cela est fort bien expliqué par Michèle Vessillier-Ressi dans son livre *Le métier d'auteur* (Dunod), sauf que les auteurs de livres pour la jeunesse sont encore plus mal lotis que leurs confrères de littérature générale.

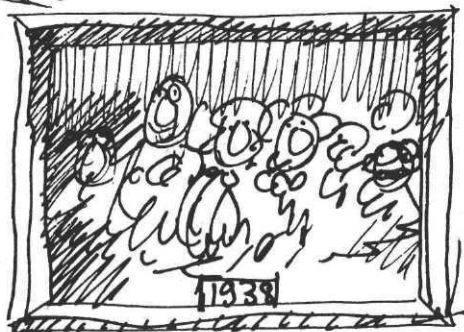
L'enquête citée au début de cet exposé a révélé les chiffres suivants :

- 41% des écrivains spécialisés pour la jeunesse touchent de 3 000 à 10 000 F par an.
- 23% perçoivent de 1 000 à 3 000 F.
- 23 autres% de 10 000 à 50 000 F, somme dépassée par un seul écrivain.
- 10% d'écrivains se contentent de moins de 1 000 F par an.

Encore s'agit-il, pour apprécier ces chiffres, de savoir à quelle masse de travail ils correspondent : l'un des écrivains touchant de 1 000 à 3 000 F précise qu'il a publié vingt-cinq romans.



PÈRE FONCTIONNAIRE

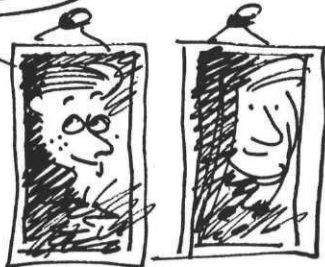


PAPA
E.N. PRIVAT!

VIVE
L'ÉDUCATION
NATIONALE!



MES
PETITS!



DROITS D'AUTEUR

7.000,05 F

GALLIMARD
1982

Ref

Certains s'indignent peut-être de ce discours. Comment peut-on mêler ainsi l'art et l'argent ? Les écrivains ne sont-ils pas essentiellement heureux d'être des artistes ? Ne sont-ils pas largement récompensés par les tintements délicieux des sonnettes que la gloire agite à leurs oreilles ?

C'est le droit de chacun de le penser, mais non sans s'être interrogé au préalable sur les conséquences, pour la création française, de cet aspect économique. Nous avons affaire à deux cas de figure différents.

Premier cas : « puisque les droits d'auteur ne peuvent constituer un salaire suffisant pour subvenir aux besoins de ma famille, se résigne l'écrivain, considérons que c'est du beurre pour les épinards. » Et de prendre ce que l'on appelle un second métier. Ainsi ont raisonné 75 écrivains sur les 84 personnes ayant répondu à l'enquête, soit 89,3%. Il se peut aussi, bien sûr, que le goût d'écrire soit venu après la prise d'emploi, mais le second métier n'a pu être abandonné. Parmi ces 75 écrivains, il s'en trouve 29, soit plus de 39%, travaillant au service de l'Education Nationale. Cela s'explique très bien car ces auteurs, qui aiment et connaissent les enfants, peuvent profiter des vacances scolaires pour écrire leurs livres. Eux-mêmes, ainsi que d'autres auteurs ayant pratiqué un métier différent, attendent la retraite pour devenir des écrivains plus actifs. 38% d'écrivains pour la jeunesse ont entre 50 et 70 ans, tandis que 13% d'autres ont fêté leurs 70 ans...

Deuxième cas de figure : l'écrivain ne veut pas de second métier et, parallèlement à l'œuvre qu'il médite, assure ses fins de mois à coups de réécritures, d'adaptations et autres commandes éditoriales, en même



temps parfois qu'il se livre à des animations rémunérées dans les bibliothèques et les écoles. On devine aisément, lorsqu'il s'agit de faire bouillir la marmite, la difficulté de concilier profit et qualité. D'autant plus que l'écrivain est attaché, pieds et poings liés, à un partenaire qui a pour particularité d'être une puissance économique : l'éditeur.

Par souci de rentabilité, l'éditeur est actuellement amené à favoriser soit des réalisations médiocres, soit des rééditions de textes tombés dans le domaine public — ce qui signifie qu'il n'aura pas de droits à verser aux





auteurs ou à leurs héritiers —, soit des productions étrangères. On entend souvent des éditeurs déclarer qu'il n'y a pas de bons écrivains pour la jeunesse en France à l'heure actuelle. Mais a-t-on donné, à de jeunes auteurs, les conditions économiques qui leur permettraient d'écrire de vrais livres ?

À la question posée : « Quels sont vos espoirs et revendications pour les auteurs de livres pour l'enfance et la jeunesse ? », sont apparues des revendications concernant globalement quatre secteurs : l'édition, les pouvoirs publics, l'école et les médias, alors que les espoirs portent sur un meilleur statut de l'auteur et une reconnaissance de la littérature pour les jeunes. Ce dernier point n'est pas le moindre.

L'espoir d'une activité reconnue

Jacqueline Held résume parfaitement la situation lorsqu'elle espère :

1. « voir la littérature de jeunesse reconnue comme une *littérature*... tout simplement (elle l'est dans beaucoup d'autres pays),
2. que la littérature soit un *métier*... c'est-à-dire une activité qui permette de gagner sa vie ».



Reviennent comme un leit-motiv sur une trentaine de fiches ces quelques mots : davantage de considérations, davantage d'estime, littérature à part entière, sortir du ghetto, pas de frontière littéraire. Laissons parler ces écrivains :

« Que soit enfin reconnu que nous ne faisons pas de la sous-littérature, dit Robert Bigot, sous prétexte que nous ne mettons dans nos écrits ni violence gratuite, ni corruption, ni sexe pour le sexe, mais plus souvent ce qui reste d'amour entre les hommes ». « Ne plus être traités en éternels mineurs, souhaite Béatrice Tanaka : un livre pour les jeunes est un livre pour tous. » Et Jean-François Laguionie : « Ne pas être considérés comme des auteurs de livres pour l'enfance ou la jeunesse mais des auteurs tout simplement. » Madeleine Gilard ajoute : « Un livre authentique est une chose précieuse, qui que ce soit qui le lise. »

Ici ou là, les auteurs suggèrent que les critiques et les prix reconnaissent, à l'instar du Grand Prix Jeunesse de la Société des Gens de Lettres, la qualité littéraire des ouvrages. Afin que la littérature pour la jeunesse ne soit plus coupée de la littérature pour adultes, Nadine Garrel propose « que la même exigence existe pour l'une et l'autre, la même audience, et qu'on en finisse avec cette séparation ».

D'excellents auteurs de littérature générale trouvent important pour eux d'écrire des livres pour les jeunes, et l'un d'eux souhaite « avoir le temps d'écrire d'autres livres pour la jeunesse » sans s'épancher sur ce qui pourrait l'en empêcher.

On comprend en effet que certains hésitent à tout donner d'eux-mêmes pour un livre qui ne leur attirera ni

droits d'auteur substantiels, ni même la considération du public, et l'on en vient parfois à se demander si le fait de commencer par écrire pour les jeunes ne jette pas, irréversiblement, un discrédit sur l'écrivain.

L'humeur n'est pas toujours à l'optimisme. « Que peut-on espérer, s'interroge Michèle Albraud, dans un pays qui n'aime pas les enfants et se méfie de sa jeunesse ? » Mais à en croire Michel-Aimé Baudouy, il y aurait peut-être une solution. Il faudrait que « l'action entreprise par certains enseignants, bibliothécaires et quelques critiques soit amplifiée. Que cette action, soutenue par les médias, aboutisse — enfin — à la distinction entre les fabricants de séries (tant auteurs qu'éditeurs) responsables du discrédit qui pèse sur la littérature pour la jeunesse, et vers les véritables créateurs d'œuvres de qualité (justement parce qu'elles sont destinées aux jeunes), d'œuvres tout court ».

Bien entendu, on ne saurait ignorer, au terme de cette analyse, l'important marché financier que représente le livre pour l'enfance et la jeunesse. Il faut savoir que, en 1981, ces ouvrages constituaient 6% du chiffre d'affaires global de l'édition française, sur une production de livres représentant 13,15% du tirage global, ce dernier pourcentage étant porté à 17,8% si l'on inclut les livres de bande dessinée (chiffres communiqués par le Syndicat national de l'édition).

